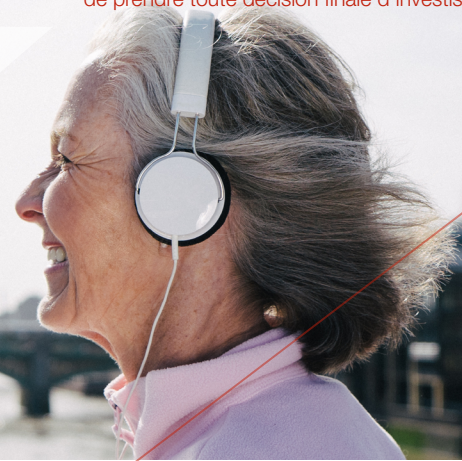


Generali Investment SICAV

SRI AGEING POPULATION





Investissez dans des entreprises qui bénéficient de la tendance structurelle du **vieillessement de la population** tout en respectant **des critères ESG***

Viellissement de la population et stratégie ISR**

Le Fonds poursuit un **objectif d'investissement responsable** ; il investit dans des sociétés qui proposent des solutions pour répondre aux enjeux sociaux liés au vieillissement de la population. L'objectif du Fonds est de surperformer son indice de référence avec une appréciation du capital à long terme.

- Le **papy-boom** : la population mondiale âgée de plus de 60 ans va plus que doubler d'ici 2045
- Le **Grey Power** : un pouvoir d'achat élevé qui soutient des dépenses de produits et services spécifiques
- Les secteurs qui bénéficient de cette tendance démographique devraient **croître plus rapidement et de façon moins cyclique** que le Produit Intérieur Brut mondial, selon l'équipe de gestion
- Une **stratégie ISR** avec des sociétés filtrées par la méthodologie ESG, propriétaire de Sycomore AM, un des leaders de l'ISR* en France depuis presque 20 ans
- L'analyse des critères ESG couvre au moins 90% du portefeuille avec une approche ESG significativement engageante. Le processus de sélection ESG exclut au moins 20% de l'univers d'investissement du Fonds, afin de garantir une sélection d'entreprises qui respectent le mieux les critères ESG propres à leurs secteurs respectifs.

Des piliers d'investissement thématiques au service d'objectifs sociaux¹

		PILIERS D'INVESTISSEMENT THÉMATIQUES		
		SANTÉ 	ÉPARGNE & RETRAITE 	BIENS DE CONSOMMATION 
OBJECTIFS SOCIAUX	BONNE SANTÉ	- Produits pharmaceutiques - Equipement médical & services		
	BIEN-VIEILLIR		- Assurance vie & santé - Gestion d'actifs	- Nutrition - Articles & équipements sportifs
	MIEUX-VIVRE			- Produits de soin - Sécurité & Domotique
	SOLUTIONS SOCIALES	- Gestion de la dépendance - Innovation médicale		- Automatisation industrielle - Formation permanente

Your Partner for Progress.

Rien ne garantit que l'objectif d'investissement sera atteint ou qu'il y aura un rendement du capital. Il se peut que vous ne récupériez pas le montant initialement investi.

Mémo



Grandes valeurs



Zone d'investissement : Europe



Fonds de conviction ISR



Analyse extra-financière & fondamentale



Label FNG 2024²



Label ISR 2020-2023²



Label belge Towards Sustainability 2020²



Awards ISR 2019²

* Environnementaux Sociaux et de Gouvernance
** Investissement Socialement Responsable

3 moteurs de création de valeur

L'équipe



Giulia CULOT
CIA, CESGA



Olivier CASSÉ
CFA

Deux gérants Actions Thématiques dédiés et spécialisés dans la gestion ISR

- 15 ans d'expérience en moyenne
- Sélection des valeurs selon une approche fondamentale centrée sur l'analyse stratégique et financière des flux de trésorerie des sociétés

Objectif et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de surperformer son Indice de référence et de fournir une appréciation du capital à long terme en investissant, par un processus d'investissement socialement responsable (ISR) dans des actions cotées de sociétés européennes qui offrent des solutions aux sociétés vieillissantes par le biais de leurs produits et services, comme expliqué plus en détail dans le Supplément du Fonds. Le Fonds est géré activement par rapport à l'indice de référence. Le Gestionnaire financier choisit à son entière discrétion la composition du portefeuille, aucune restriction ne s'applique quant au degré d'écart entre le portefeuille et l'indice de référence.

Rien ne garantit que l'objectif d'investissement sera atteint ou qu'il y aura un rendement du capital. Il se peut que vous ne récupériez pas le montant initialement investi.

Informations générales

Date de création : 12 octobre 2015

Gérants : Olivier Cassé, Giulia Culot

Indice de référence : MCSI Europe (dividendes nets réinvestis)

Période de détention recommandée : supérieure à 6 ans

Société de gestion : Generali Investments Luxembourg S.A.

Distributeur du Fonds : Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio

Gestionnaire financier : Sycomore AM (société de Generali Investments)

Dépositaire : BNP Paribas S.A.

Structure : SICAV de droit luxembourgeois relevant de la directive UCITS

Pays de distribution : AT, BE, CZ, DE, ES, FI, FR, IT, LU, NL, PT, SE, SK, CH (enregistré auprès de la FINMA), GB (recognised scheme).

Devise de référence du compartiment : EUR

Le fonds est classé Article 8 selon le règlement SFDR

Risques

Risque plus faible

Risque plus élevé



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer. Ce produit a une classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Une catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Les effets de conditions de marché inhabituelles pourraient provoquer l'apparition d'autres risques tels que le risque de contrepartie, le risque de liquidité et le risque de change.

Les principaux risques inhérents au Fonds (liste non exhaustive):

- Risque lié aux actions
- Risque lié aux produits dérivés
- Risque sectoriel / risque lié au Fonds concentré
- Risque lié aux contrats d'échange sur risque de crédit
- Risque de finance durable

Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie de protection du capital. Il se peut que vous ne récupériez pas le montant initialement investi (Risque de perte en capital).

Avant de prendre toute décision d'investissement, veuillez lire le Document d'Informations Clés (DIC) et le Prospectus, en particulier la section de risque et les coûts. Les documents sont disponibles en ligne en cliquant ici.



GENERALI
INVESTMENTS

Détails des parts

Détails des parts

Part capitalisante	D	E
Date de lancement	16 octobre 2015	19 février 2016
Frais de gestion	1,50% TTC max.	2,20% TTC max.
Code ISIN	LU1234787460	LU1234787544
Evaluation de la valeur nette d'inventaire	Quotidienne	
Investissement minimum	500 €	

Toutes les parts existent également en version « distribution de dividendes »

Composition des coûts

Principaux coûts (liste non exhaustive selon les DICs datés du 21 décembre 2023)

	DX EUR Accumulation LU1234787460	EX EUR Accumulation LU1234787544
Pays de distribution de la part	AT, BE, CZ, DE, ES, FI, FR, IT, LU, NL, PT, SE, SK, CH (enregistré auprès de la FINMA), GB (recognised scheme)	AT, DE, ES, FR, IT, LU, NL, CH (enregistré auprès de la FINMA)
Coûts d'entrée (maximum)	5%	3%
	du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Le pourcentage de frais d'entrée et de sortie est calculé par rapport à la valeur de l'actif net.	
Coûts de sortie (maximum)	Aucun droit de sortie ne s'applique à ce produit.	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,70%	2,40%
	de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	
Coûts de transaction	0,2%	0,2%
	de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors de l'achat et de la vente des investissements sous-jacents du produit.	
Commission liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	

Lorsque la devise de référence du Fonds ou de la classe diffère de celle de votre pays, les fluctuations des devises peuvent avoir un impact négatif sur la valeur nette d'inventaire, les performances et les coûts. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations de ces devises. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des coûts. D'autres coûts s'appliquent et varient selon les classes. Tous les coûts sont détaillés dans le Prospectus et le Document d'Informations Clés (DIC).

Contacts



Gabriele ALBERICI
Directeur Commercial France, Luxembourg et Italie
gabriele.alberici@generali-invest.com
+39 34 82 83 19 73



Éric HESNAULT
Responsable Relations Partenaires
eric.hesnault@generali-invest.com
06 50 82 40 66



Eva ABI NADER
Responsable Relations Partenaires
eva.abinader@generali-invest.com
07 61 52 02 79



Alexis FILISETTI
Responsable Relations Partenaires
alexis.filisetti@generali-invest.com
06 59 69 58 61



Véronica VIEIRA
Responsable Relations Grands Comptes et Institutions Financières
veronica.vieira@generali-invest.com
06 62 60 84 81

Règlements SFDR

CLASSIFICATION SFDR : Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du règlement (EU) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR"). Bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 50% d'investissements durables. Le Compartiment bénéficie du label ISR en France. La décision d'attribution du label ISR est prise en toute indépendance par l'organisme de certification, sur la base du rapport d'audit. Le label ISR est alors accordé pour une durée de trois ans, renouvelable. Vous trouverez plus d'informations sur le label ISR sur le lien suivant: <https://www.lelabelisr.fr/>

ÉLÉMENTS CONTRAIGNANTS : Les éléments contraignants sont l'application du filtrage négatif, du filtrage positif et l'optimisation des performances en matière d'environnement et de gouvernance par rapport à l'Indice de référence, et comprennent notamment : L'exclusion des investissements dans des entreprises exposées à des activités économiques définies dans la politique d'exclusion ISR du Gestionnaire d'investissement ; L'exclusion des investissements dans des sociétés dont la note SPIICE globale est inférieure ou égale à 3/5 ; L'exclusion des investissements dans des sociétés dont la note SPIICE pour le pilier clients est inférieure ou égale à 3/5 ; L'exclusion des investissements dans des sociétés touchées par une controverse de niveau 3/3 ; Au moins 90 % des actifs nets du Compartiment (à l'exclusion des obligations d'État et des liquidités) sont investis dans des sociétés dont la Contribution sociétale des produits et services est strictement supérieure à 0 % ; À l'échelle du compartiment, un meilleur résultat global que l'Indice de référence en ce qui concerne la contribution environnementale nette (NEC) et le pourcentage de femmes occupant des postes de direction clés. Le Compartiment investit au moins 50 % de son actif net dans des sociétés qui contribuent à un objectif social et devraient parvenir pour leurs produits et services à une contribution sociétale supérieure ou égale à 30 %, à une note Good Jobs supérieure ou égale à 55/100 ou à une note Happy@Work Environment supérieure ou égale à 4,5/5.

LIMITES MÉTHODOLOGIQUES : Les informations ESG provenant de fournisseurs de données tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles. Par conséquent, il existe un risque d'évaluation incorrecte d'un titre ou d'un émetteur, en raison d'une prise en compte ou d'une exclusion incorrecte d'un titre.

Avant de prendre toute décision d'investissement, veuillez lire le Document d'Informations Clés (DIC), le Prospectus, son Annexe SFDR et la publication d'informations en matière de durabilité SFDR pour prendre en compte l'ensemble des caractéristiques, éléments contraignants du processus de sélection et limites méthodologiques. Un résumé de la publication d'informations en matière de durabilité SFDR est disponible au lien suivant: <https://www.generaliinvestments.lu/products/LU1234787460> pour la classe DX et <https://www.generali-investments.lu/products/LU1234787544> pour la classe EX.

Informations importantes

Cette communication est relative à **Generali Investments SICAV**, une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois du 17 décembre 2010, qualifiée d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et son Compartiment, collectivement dénommés (« le Fonds »). Cette communication publicitaire est destinée aux investisseurs dans les pays où le Fonds est enregistré à la distribution et n'est pas destinée aux personnes américaines telles que définies par la Réglementation S du « United States Securities Act » de 1933, telle que modifiée.

Ce document est publié par Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio et Generali Investments Luxembourg

S.A. Generali Investments Luxembourg S.A. est agréée en tant que Société de Gestion d'OPCVM et Gestionnaire de Fonds d'investissement Alternatifs (AIFM) au Luxembourg, réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) - code CSSF : S00000988 - LEI : 222100FSOH054LBKJL62. Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio est agréée en tant que société de gestion d'actifs italienne, réglementée par la Banque d'Italie et nommée en tant que promoteur de la commercialisation du Fonds dans les pays de l'UE/EEE où le Fonds est enregistré à la distribution (Via Niccolò Machiavelli 4, Trieste, 34132, Italie – C.M. n. 15376 - LEI :549300LKCLUOHU2BK025).

Avant de prendre toute décision d'investissement, les investisseurs doivent lire le Prospectus, son Annexe SFDR et le Document

d'informations clés (« DIC »). Les DICs sont disponibles dans l'une des langues officielles du pays de l'UE/EEE, où le Fonds est enregistré à la distribution, et le Prospectus/son Annexe SFDR sont disponibles en anglais (pas en français), ainsi que les rapports annuel et rapports semestriel sur le site web www.generali-investments.lu ou sur demande gratuite auprès de Generali Investments Luxembourg SA, 4 Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à l'adresse e-mail: GIL.fundInfo@generali-invest.com. La Société de Gestion peut décider à tout moment de mettre fin à la commercialisation d'un Fonds dans un pays. Un résumé de vos droits d'investisseur (en anglais ou dans une langue autorisée) est disponible sur le site web www.generali-investments.lu dans la rubrique « About us/Generali Investments Luxembourg ». Un résumé des informations relatives au produit SFDR (en anglais ou dans une langue autorisée) est disponible sur la page du Fonds du site Web dans la section « Informations relative à la durabilité ».

Cette communication publicitaire ne constitue pas un conseil en investissement, ni un conseil fiscal, comptable, professionnel ou juridique et ne constitue pas une offre d'achat ou de vente du Fonds ou de tout autre titre présenté. Toutes les opinions ou prévisions fournies sont à la date indiquée, peuvent changer sans préavis, peuvent ne pas se réaliser et ne constituent pas une recommandation ou une offre d'investissement. **Les performances passées ou ciblées ne prédisent pas les rendements futurs.** Il n'y a aucune garantie que des prévisions positives seront réalisées à l'avenir. La valeur d'un investissement et tout revenu qui en découle peuvent aussi bien baisser qu'augmenter et il se peut que vous ne récupériez pas l'intégralité du montant initialement investi. Les performances futures sont soumises à une fiscalité qui dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et qui peut évoluer dans le futur. Veuillez contacter votre conseiller fiscal dans votre pays pour comprendre comment vos rendements seront affectés par les taxes. L'existence d'un enregistrement ou d'une approbation n'implique pas qu'un régulateur ait déterminé que ces produits conviennent aux investisseurs. Il vous est recommandé d'examiner attentivement les conditions d'investissement et d'obtenir des conseils professionnels, juridiques, financiers et fiscaux si nécessaire avant de prendre la décision d'investir dans un Fonds.

Generali Investments est une marque déposée de Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio, Generali Investments Luxembourg S.A. et Generali Investments Holding S.p.A. - Sources (sauf indication contraire) : Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio - Ce document ne peut être reproduit (en tout ou en partie), diffusé, modifié ou utilisé sans autorisation écrite préalable.

Source : Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio - Mars 2024

¹ Source : Sycomore AM, données au 30 juin 2021. Définition interne. Pour plus de détails sur le processus d'investissement, l'approche ESG et les critères ESG, veuillez-vous référer au Prospectus.

² GIS SRI Ageing Population a obtenu le Label FNG 2024 décerné par Novethic, la certification AFNOR 2020-2023 avec le label ISR, le label belge "Towards Sustainability" qui vise à augmenter le niveau de durabilité des produits financiers socialement responsables et à intégrer ses principes aux produits financiers traditionnels et a été classé 2nd dans la catégorie Fonds Actions Thématiques aux Awards ISR italiens 2019. Pour plus d'informations sur les labels et leurs méthodologies, merci de consulter les sites : <https://www.fng-siegel.org/de/>, <https://www.lelabelisr.fr/label-isr/>, <https://www.towardssustainability.be/en> et <http://www.salonesri.it/awards/>. Les labels présentés ne prédisent pas la performance future du Fonds. Un label ne constitue pas une recommandation d'investissement et ne constitue pas une garantie que l'objectif d'investissement durable sera atteint. Les labels de ce Fonds ne signifie pas qu'il atteindra votre propre objectif en matière de durabilité. d'investisseur et des directives relatives à une action individuelle ou collective pour un litige sur un produit financier au niveau de l'UE et dans votre pays de résidence, veuillez vous référer à la documentation d'offre de fonds ainsi qu'au Document d'information contenu dans la rubrique « Nous connaître » sur le lien suivant : www.generali-am.com. Certaines informations contenues dans cette publication ont été obtenues auprès de sources extérieures à Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio. Bien que ces informations soient considérées comme fiables aux fins utilisées ici, aucune déclaration n'est faite quant à leur exactitude ou leur exhaustivité.



Visitez notre site internet :
www.generali-investments.com



et sur Youtube :
Generali Investments



sur LinkedIn :
Generali Investments



GENERALI
INVESTMENTS